



Bruxelles, le 15 janvier 2021

CM 1191/21

PROCED
BUDGET

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: josemaria.perezsantander@consilium.europa.eu
amelia.miloucheva@consilium.europa.eu
Tél./Fax: +32 2 281 30 82
+32 2 281 28 36

Objet: – Approbation du virement de crédits n° DEC 28/2020 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2020
– Projet de la Commission concernant l'acquisition d'un nouveau centre de conférences (CC2.0) et son financement au moyen de deux prêts
= *Fin de la procédure écrite*

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 1154/21 du 13 janvier 2021 a été clôturée le 15 janvier 2021 à 16 heures 55 et que:

- 1) toutes les délégations ont marqué leur accord pour approuver le virement de crédits n° DEC 28/2020 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2020, proposé par la Commission¹.

Dès lors, le virement susmentionné est approuvé.

¹ Doc. 5011/21.

- 2) toutes les délégations, à l'exception de la Grèce, qui s'est abstenue, ont marqué leur accord pour approuver le projet de la Commission concernant l'acquisition d'un nouveau centre de conférences (CC2.0) et son financement au moyen de deux prêts, dont le texte figure dans le document 5095/21.

Dès lors, le projet immobilier susmentionné est approuvé.
